

Webinaire : le coût des politiques cyclables mardi 15 décembre

Combien coûte la mise en œuvre d'une politique vélo ? Quels sont les financements mis en place ? Quel est le coût de la pérennisation des aménagements cyclables de transition, celui d'une piste cyclable ?

Une table ronde (limitée à 100 personnes) organisée par le Club dans le cadre du Salon Européen de la Mobilité 2020, à l'occasion de la publication de son nouveau guide, *Le coût des politiques vélo*, **mardi 15 décembre, de 11h00 à 12h30.**

Les intervenants :

- > **Pierre Serne**, président du Club des villes et territoires cyclables
- > **Catherine Pilon**, Secrétaire générale du Club des villes et territoires cyclables
- > **Marie Joly**, Animatrice des mobilités émergentes, ADEME
- > **Thierry Du Crest**, coordinateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo (CIDUV)
- > **Françoise Rossignol**, Vice-présidente en charge de la mobilité et des transports, Communauté urbaine d'Arras

Pour s'inscrire, suivez le lien : https://zoom.us/webinar/register/WN_aVeV8-MbSryFKtzKU50qJg



Participez au webinaire du



Le coût des politiques cyclables

Le 15 décembre de 11h à 12h 30 en visioconférence
(100 participants maximum)

Une table ronde avec :



Françoise Rossignol
Vice-présidente en charge
de la mobilité et des transports,
Communauté urbaine d'Arras



Catherine Pilon
Secrétaire Générale du Club
des villes et territoires cyclables



Pierre Serne
président du Club des villes
et territoires cyclables



Marie Joly
Animatrice mobilités émergentes,
ADEME



Thierry Du Crest
coordinateur interministériel
pour le développement
de l'usage du vélo

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

